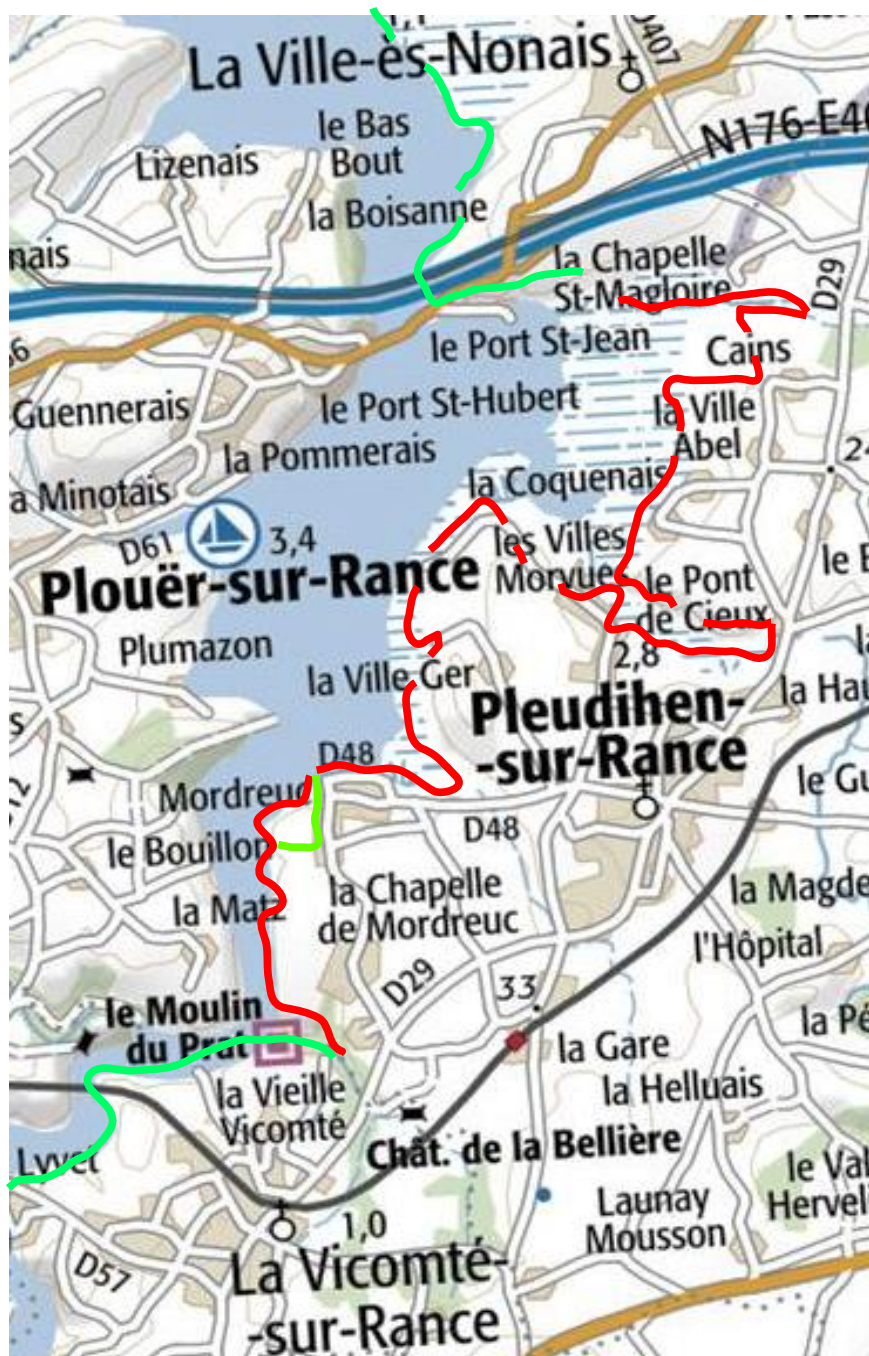




Départ : **la Chapelle Saint-Magloire**

nord de la commune



Le principe du sentier du littoral est de longer la Rance maritime. Parfois, dans un souci de protection de la faune et de la flore, nous avons choisi de nous éloigner légèrement du rivage. Le sentier vient de Saint-Malo, Saint-Jouan, Saint-Suliac, la Ville-ès-Nonais (le Port Saint-Jean)

De la Chapelle St-Magloire, remonter un 1er ruisseau, celui de la Tourniole. Après la passerelle, en bord de prairie, rejoindre Cains avant de redescendre vers les herbus. En bas, prendre à gauche pour rejoindre la Coquenais. Sur la digue, retrouver **les Bas Champs** (autre départ possible), puis en face, le chemin devient sentier qui bientôt s'enfonce sous les arbres. Après de nombreuses marches, c'est **le Pont de Cieux** qu'il faut traverser avec prudence... (autre départ possible). Après l'ancien moulin, monter l'escalier. À la Gravelle, prendre à droite pour arriver aux Villes Morvues. Là, suivre la route qui vous mène au **camping et à la plage de la Ville Ger**. (autre départ possible)

Au bout de la route, prendre le chemin sur la digue. Au pied de la falaise, emprunter la route sur 50 m avant de grimper à droite. Admirer le joli panorama en haut, avant de redescendre tranquillement et de suivre le sentier au bord des herbus. Arrivés à Gournou, prendre la route deux fois à droite sur quelques mètres. Avec la passerelle à droite, retrouver le sentier qui vous emmène à l'entrée de Mordreuc, entre le manoir du Bouvet et le moulin. Ici, prendre la route en face jusque la cale de **Mordreuc** (plage, port, restaurant, WC). Autre départ possible Quand la marée ne couvre pas le bas des murs, prendre tout droit en bord de Rance, et au bout de 50 m, monter sur les fours à chaux. Derrière, trouver le sentier qui grimpe et vous ramène sur le bord.

A Mordreuc, si, la marée empêche le passage jusqu'aux fours à chaux, tourner le dos à la cale et prendre la rue des Cap Horniers balisée en jaune. Au bout de 300 m, à la fontaine, bifurquer sur le chemin à droite. Au bout de 400 m, vous êtes au bord de la Rance, face à la Moignerie (Plouër).

Reprendre à gauche le sentier du littoral. Bientôt, (quitter le balisage jaune qui passe par la Chapelle de Mordreuc), plonger dans le sous-bois. Bientôt, vous serez en haut de la falaise qui domine le moulin à marée du Prat. Après quelques pas en arrière, sur votre droite, le sentier vous emmènera à la queue de l'étang du moulin. Laisser le bac à rouir le lin, et après la passerelle, prendre à droite. (A gauche, le balisage jaune vous ramènerait vers la Chapelle et Mordreuc.) Longer les murs du manoir de Quincoubre et après la fontaine d'eau ferrugineuse, traverser le ruisseau qui vient du château de la Bellière.

Vous êtes sur la commune de la Vicomté-sur-Rance. A gauche, le chemin vous mènera à un parking (Autre départ possible). A droite le sentier du littoral continue vers le moulin du Prat, Lyvet, Dinan.